LA

CONSCIENCE CATHOLIQUE OUTRAGÉE

ET

LES DROITS DE L'INTELLIGENCE VIOLÉS,

PAR

LES DEUX PRINCIPAUX DÉFENSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,

SA GRACE MONSEIGNEUR TASCHEREAU,
ARCHÉVÊQUE DE QUÉBEC.

ET

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR FABRE,
ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

OUVRAGE RÉSERVÉ POUR LE PUBLIC CANADIEN ET NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE.

PAR

LE DR. ELZEAR PAQUIN.

F. X. Limoges Ptre

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES.

MONTRÉAL :

1882.

PREMIÉRE PARTIE.

La résistance à un mal qui atteint la vie de l'Homme-Individu ou de l'Homme-Société est un devoir de nécessité absolue imposé par la loi de l'instinct de sa propre conservation.

I.

Le titre seul de cet ouvrage pourrait mettre le lecteur sous l'impression qu'une guerre en règle est déclarée ici contre l'autorité religieuse et même contre la religion.

Lecteur, n'arrêtez pas votre esprit à une telle pensée. Pour le moment, soyez doux comme la colombe et prudent comme le serpent.

Accueillez bien ce livre, ouvrez en les premières pages sans prévention, puis les autres jusqu'à la fin. Vous aurez ensuite le plaisir de constater que l'auteur n'est pas en contravention avec l'autorité de l'Eglise, qu'il sait suivant la mesure de ses forces revendiquer la dignité humaine lorsqu'elle est méconnue, et qu'il n'a pas peur de s'élever avec courage contre toutes les violations des droits de la science naturelle.

II.

L'autorité n'est pas l'Archevêque de Québec, ni l'Evêque de Montréal. Mais ces deux Prélats la répresentent et ont droit de l'exercer. Comme ces vénérables dignitaires ne sont pas à l'abri de la faiblesse et des chutes de l'humanité, ils peuvent entrainer l'autorité dont ils sont revêtus dans de graves abus et la mettre au service d'erreurs funestes.

Etablir que de tels abus ou telles erreurs leur sont imputables, ce n'est certainement pas porter atteinte à leur

autorité, ni compromettre la religion. Dire que tel prêtre ou tel évêque s'est trompé dans certaines circonstances, n'autorise pas à croire que la religion n'est pas bonne.

Une des plus grandes preuves de la divinité de la religion catholique jusqu'aujourd'hui, c'est le fait que les principes de cette religion restent toujours les mêmes et que l'adhésion des croyants à ces principes, est toujours persistante, et cela malgré la fragilité des membres qui composent l'Eglise enseignante.

Ah ! Dieu savait bien ce qu'il faisait en donnant la prérogative de l'infaillibilité au Chef Visible de son Eglise.

Cette infaillibilité chez le Souverain Pontif n'entraine pas le privilège de l'impeccabilité. Elle sauvegarde seulement la foi et les mœurs, dans l'Eglise de Jésus-Christ, contre les coups de la déchéance humaine.

Mais l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Montréal ne sont pas infaillibles. De plus, ils peuvent se rendre coupables de grandes iniquités et nous entrainer dans de pernicieuses erreurs. Dans l'affaire de la Succursale de l'Université Laval à Montréal et par rapport à la grave question du libéralisme, ils ont sérieusement compromis l'autorité dont ils sont revétus. Pour faire triompher les prétentions de l'Université Laval à Rome, ces dignitaires de l'Episcopat Canadien se sont attachés les hommes les plus habiles pour tromper la Propagande sur les faits relatifs à la question universitaire agitée en Canada, depuis un si grand nombre d'années. Pour laver l'Université Laval de l'accusation de libéralisme catholique portée contre elle, ces hommes, franchement libéraux catholiques, sont parvenus, par leurs mensonges, à obtenir du Préfet de la Propagande un décret qui signifie à Mgr. Bourget, à Mgr. Laflèche et à tous les adeptes des idées romaines, en ce pays, qu'ils ont eu tort de s'être opposés jusqu'aujourd'hui aux parti politique libéral qui marche sous l'étendard des idées modernes, c'est-à-dire, de l'antichristianisme ou de la révolution.

Les deux Evêques, si hautement accusés ici, sont donc des prévaricateurs. Non, lecteur. Il ne faut pas déjà en arriver à une conclusion si rigoureuse. Ils sont des libéraux catholiques et se croient obligés en conscience de faire accepter leurs idées. Le libéralisme catholique qui trompe

les plus clairvoyants dans l'Eglise, est le génie qui inspire ces deux vénérables Evêques canadiens. Voilà pourquoi le libéralisme triomphe sur toute la ligne, en cette Province.

La lutte d'aujourd'hui est une lutte entre les partisans du du libéralisme et les partisans des idées romaines. Les premiers triomphent !

Quant aux catholiques sincères de cette Province, ils voient en ce triomphe une blessure sérieuse à la foi catholique et une chaine par laquelle on veut tenir en échec les ressorts de la science naturelle.

III.

C'est bien le temps de s'écrier qu'un mal bien grand apparait dans la Province de Québec. Il met déjà le peuple canadien dans un malaise indescriptible. Ce mal frappe presque tout le clergé catholique de cette Province, tous les fidèles sincèrement attachés à l'orthodoxie ou à l'enseignement vraiment orthodoxe de l'Eglise catholique, tous ceux aussi qui, pour des raisons autres que celles tirées de la religion, s'opposent à l'établissement d'une succursale de l'Université Laval, à Montréal.

Ce mal tout récent consiste dans un outrage fait à la conscience catholique et dans l approbation donnée à une violation superlativement détestable des droits de la raison humaine dans les véritables limites de sa sphère.

C'est un mal social. Un peuple qui en est attaqué, ne peut pas vivre longtemps.

IV

On sait à quelle occasion ce mal s'est déclaré. Depuis un demi-siècle, le libéralisme s'est manifesté en Canada, comme une plaie gangréneuse. N'eût été la thérapeutique ou la médication si bien appropriée d'un illustre et saint Evêque, secondé par la science d'un autre Prélat, l'un des plus savants du monde, cet élément morbifique aurait porté ses ravages dans toute l'économie du corps social canadien, et le peuple de ce beau pays aurait certainement succombé dans un état d'émaciation ou de marasme. Ces deux docteurs éminents, suscités par Dieu pour protéger la vie de la Province de

Québec, n'ont jamais cessé de lui administrer le tonique qui fortifie, élève, fait grandir les nations. Ce tonique est la sève pûre de la vraie doctrine catholique. Après avoir bu à longs traits cette sève qu'il trouvait dans la coupe brillante de l'orthodoxie, et après avoir reçu de ce tonique récupérateur les forces nécessaires pour résister à l'agent destructeur, qu'on appelle le libéralisme, notre pays est condamné aujourd'hui à suffrir son mal sans avoir la permission d'ouvrir les lèvres pour se plaindre et sans pouvoir prendre les moyens de se guérir. On vient de lui ordonner de fermer les yeux sur la plaie qui le ronge, de laisser cet agent délétère envahir toutes les couches du corps social, de ne pas l'empêcher de porter ses ravages même jusque dans les centres vitaux.

C'est effrayant !

Néanmoins ce n'est pas là encore tout ! !

Montréal est, en Canada, le seul centre où jusqu'à ce jour les sciences rationnelles ont pu se développer le plus avantageusement et faire le plus de progrès. C'est Montréal surtout qui, pour l'avancement des sciences et des arts, a su profiter des moyens mis à sa disposition si largement par le cours ordinaire des choses. Est-ce que Montréal n'est pas regardé par tous les esprits bien pensants comme le lieu de prédilection pour les sciences naturelles, c'est-à-dire pour toutes les branches des connaissances appartenant exclusivement au domaine de l'intelligence ? Cette vérité est si évidente qu'elle n'a pas besoin de démonstration. Elle frappe n'importe qui a des yeux capables de voir la lumière.

Québec, il est vrai, a bien eu l'avantage depuis près de trente ans de posséder une université catholique. Mais cette université, ayant dès le commencement manqué à sa mission, n'a jamais mérité autre chose que l'antipathie du peuple canadien. Le résultat de son enseignement porte le nom de libéralisme. C'est pour cette raison grave et pour bien d'autres encore, que les progrès réalisés, en Canada, dans le domaine de la raison, ne sont redevables de rien à cette université. La science sacrée est dans cette institution plus ou moins au service du libéralisme catholique.

C'est donc Montréal qui, dans toute la puissance du Canada, contribue le plus à lancer la pensée dans les voies du progrès.

Le peuple canadien a certainement le droit de briller sur

le champ du savoir humain comme n'importe quelle autre nation. Avant ce jour, on a tout fait pour lui permettre de cultiver avec honneur le champ de la science.

La pensée de l'homme-individu ou de l'homme-société est libre dans son domaine. On ne doit point lui susciter d'embarras pour l'empêcher de prendre ses élans. Vouloir la géner, la comprimer, lui nuire, de quelque manière que ce soit, lorsqu'elle s'exerce dans les limites de sa sphère, est un attentat à la liberté de la raison humaine.

Eh bien ! Voilà encore ce dont viennent de se rendre coupables Sa Grâce Mgr. Taschereau, Archevêque de Québec, et Sa Grandeur Mgr. Fabre, Evêque de Montréal.

Voilà tout le mal dont sont responsables devant Dieu et devant les hommes ces deux Prélats de l'épiscopat canadien.

Mais comme le libéralisme catholique trompe les plus fervants et même quelques-uns des membres les plus hauts placés dans la hiérarchie ecclésiastique, il est bon de penser que Dieu pardonnera à l'Archevêque de Québec et à Mgr. de Montréal.

V.

Encore quelques instants pour réfléchir sur le mal auquel nous sommes condamnés.

Nous catholiques de cette Province, nous sommes aujourd'hui indignement persécutés ! On nous cause bien du mal : on gène la liberté de notre esprit dans la foi catholique et on prive les sciences rationnelles des moyens de prendre leur essor vers les hautes régions de la pensée. Oui ! Voilà le mal dont souffre actuellement le peuple canadien. On l'attaque dans tout ce qu'il a de plus cher : sa foi catholique et sa liberté d'action dans le domaine de l'intelligence. Cette foi est la force, le moyen, le ressort qui lui permet de s'élever jusqu'au cieux ; cette liberté est le secret qui fait pénétrer la pensée dans les profondeurs mystérieuses de la nature.

Néanmoins, c'est dans cette foi et cette liberté qu'on ose encore, en plein dix-neuvième siècle, opprimer un peuple comme celui qui habite le Canada.

C'est un mal bien sérieux qui atteint, en ces jours mauvais, la nation canadienne. Déjà les experts font les plus sinistres présages.

Le libéralisme a plusieurs fois cherché à étouffer le peuple canadien. Nous voyons encore les ravages qu'il n'a cessé et ne cesse de causer partout en ce pays. Les processus morbides de ce fléau frappent nos yeux, et, si nous n'étions soutenus par la fermeté de notre clergé et par la vigueur de notre foi, nous n'irions pas loin sans tomber dans l'abime de tous les désordres sociaux. Voilà la conviction profondement enracinée dans l'esprit des véritables catholiques répandus dans tout le Canada.

A l'encontre de cette conviction si vive, on nous impose des Décrets obtenus de Rome par la fourberie et le mensonge, et, ce qui est pire, on publie des mandements pour commander aux catholiques de cette Province de se soumettre à ces décisions romaines.

C'est l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Montréal qui, abusant de l'autorité sacrée dont ils sont revêtus, outragent ainsi la conscience de tous les bons catholiques par des ordres les plus contraires à la liberté de l'esprit humain dans l'orthodoxie ou dans la foi à l'enseignement de l'Eglise, notre sainte Mère.

Voilà un grand mal. On nous condamne à l'endurer sans dire un mot. Ce mal est bien grave en lui-même ; mais il a pour conséquence d'engager les protestants à regarder l'obéissance intellectuelle des croyants comme une honteuse servitude. Aussi chaque bon catholique entend dans sa conscience opprimée une voix qui lui impose la nécessité de rétablir les faits dans leur vérité, de dissiper les préjugés des esprits faibles ou ignorants, de revendiquer la dignité de la foi catholique, de venger l'honneur méconnu de la cause sainte soutenue par Mgr. Bourget, par Mgr. Laflèche, par presque tout le clergé, par tous les catholiques attachés à la vraie doctrine, d'établir, en un mot, les droits de la conscience et de la pensée.

Montréal éleve la pensée, lui fournit des ailes pour s'élancer dans toutes les sphères où l'appelle la science. Contrairement au droit qui appartient aux sciences rationnelles ou à la raison humaine de profiter de tous ces avantages ou de tous ces éléments de succès, on impose aux habitants de cette ville ou plutôt à tout le peuple canadien une institution dont la devise est la confiscation du droit et l'organisation

du despotisme. Comment nous impose-t-on cette institution ? C'est au nom de deux documents apostoliques qu'on a encore obtenus au moyen des mensonges les plus odieux. Abusant plus que jamais de leur autorité, l'Archevêque de Québec et Monseigneur de Montréal lancent des lettres et mandements pour montrer contre toute vérité que les bons catholiques doivent donner leur adhésion à ces documents.

Voilà le mal immense dont nous sentons tous les étreintes, en ces jours de bouleversement. Non-seulement la conscience catholique est outragée, l'essor de la science enchainé ; mais les protestants sont scandalisés et les libéraux triomphent.

Or ces scandales font un tort considérable à la religion, et ce triomphe est un coup mortel porté contre tout ce qu'il y a de plus vital dans l'organisme social en Canada.

Voici comment un journaliste distingué de l'école libérale, M. L. O. David, acclame le triomphe du libéralisme et frappe les plus grands défenseurs de la doctrine franchement catholique, en cette Province. "Car ne l'oublions pas, "Rome n'a fait que décider:

"1o. Qu'on avait tort de faire la guerre à l'Université "Laval, à une institution protégé par presque tous les "évêques du pays ;

"2o. Qu'on peut appartenir dans notre pays à un parti ou "à l'autre et que par conséquent tous ceux qui ont par des "mandements, des sermons ou des écrits appliqué au parti "libéral ou réformiste de ce pays, les condamnations portées "contre le libéralisme catholique, ont eu tort;

"3o. Que les lois relatives à l'influence indue ne devaient "pas être changées, mais que le clergé pouvait et devait en "empêcher l'application en se mêlant moins de politique."

(Tribune, 11 Février, 1882.)

Ainsi parlent la Patrie, l'Evénement, le Journal de Québec, etc.

Comment! Mgr. Bourget, Mgr. Laflèche, presque tout le clergé, tous les catholiques sincères, ont eu tort de combattre et d'avoir en horreur le libéralisme de l'Avenir, du Pays, du National, du Journal de Québec, du Bien Public, de l'Evénement, de la Patrie, etc.

Comment! Mgr. Bourget, Mgr. Laflèche et tous leurs partisans ont eu tort de signaler les dangers du libéralisme

de ce parti politique qui s'est appelé grit, rouge, national, réformiste, libéral ! Comment ! Mgr. Bourget, Mgr. Laflèche et toute l'Ecole, qu'on a appelée ultramontaine, ont eu tort de s'être opposés à l'empiétement de l'Etat dans le domaine du pouvoir religieux !

Comment ! Tous ceux qui ont travaillé pour avoir une université catholique à Montréal et qui se sont opposés à l'établissement d'une succursale de Laval dans cette ville, ont eu tort ! Hélas ! Quel bouleversement dans les idées ! L'Archevêque de Québec, Mgr. Fabre, l'Université Laval, tous les libéraux, font de grands efforts pour que les catholiques de ce pays abandonnent les doctrines saintes de Mgr. Bourget, de Mgr. Laflèche et de tous les défenseurs des bons principes et se rangent sous l'étendard du libéralisme ; et ces partisans acharnés de la grande erreur moderne n'ont pas tort. De plus, ils s'appliquent, surtout depuis quelques temps, à produire l'asservissement de la pensée, et ils n'ont pas tort.

Oh ! abomination des temps ! Ah ! si la dissolution des mœurs est effrayante à voir, combien la perturbation des idées est déplorable !

Les temps modernes donnent un témoignage terrible du mal que l'égoisme de l'orgueil et l'égoisme des sens produisent dans le monde. Combien est rare le véritable sens catholique dans le monde chrétien. On s'éloigne de plus en plus du vrai sens des Décrets immuables de Dieu et de son Eglise. Combien donc il est difficile de mettre d'accord les intelligences !

VI.

On oublie que la vraie doctrine de l'Eglise est le point d'appui le plus sûr de la vie humaine. Quand l'homme prend son essor sur ce point d'appui pour s'élancer dans la vie, il peut soulever le monde mieux qu'Archimède, franchir la terre et aller chercher au-delà de la sphère des choses sensibles la raison de son existence qui est la couronne de l'immortalité dans l'éternité.

Depuis un demi siècle surtout, l'Eglise par la bouche infaillible des Souverains Pontifs, ne cesse de nous signaler les dangers de la grande erreur moderne, le libéralisme,

s'applique fortement à nous en déterminer la nature, s'attache plus que jamais à nous faire connaitre comment il s'introduit dans les sociétés.

En Canada, les victimes de ce mal contemporain sont très nombreuses. Ce mal nons envahit au moyen de la presse, il concentre toutes ses forces sur les hauteurs de la politique, il se couvre même de la mître, il devient de plus en plus menaçant, nous le voyons, il nous crêve les yeux, il nous révèle les mêmes caractères que ceux définis par l'autorité suprême et infaillible de l'Eglise. Deux Evêques remarquables, l'un par sa sainteté, l'autre par ses lumières, le combattent avec acharnement depuis un grand nombre d'années, avertissent les fidèles de s'en méfier, nous montrent où et comment il est.

Les bons catholiques obéissent. Ils voient leur salut dans l'obéissance à ces avertissements du ministère pastoral. Ils se soumettent à cet enseignement de l'Eglise.

Par malheur, à force de mensonges, d'intrigues et de préjugés de toutes sortes, on soulève un nuage sous les yeux de la Propagande pour l'empêcher de voir tout le mal qui assiège le peuple canadien ; contrairement à la conviction qui vient de l'évidence des faits et dont ne peuvent pas se défaire les catholiques sincères de ce pays, on réussit à faire émaner de l'autorité romaine un décret pour nous imposer l'obligation de croire que le parti politique libéral ne marche pas sous l'étendard du libéralisme.

La raison hnmaine qui a le droit de s'exercer librement dans les limites de sa sphère, et qui, par conséquent, ne doit pas être privée de tout ce qui peut contribuer le plus à pousser loin ses investigations, avait dans Montréal tout ce qu'il y a de mieux en fait d'éléments de succès. Grâce à ses élans, elle commençait déjà à mettre le peuple canadien au niveau des sociétés les plus savantes et les plus civilisées.

Malheureusement encore, on est parvenue, à force des intrigues les plus habiles et les mensonges les plus odieux, à obtenir de la Propagande un décret tout-à-fait contraire aux intérêts scientifiques de la Province de Québec. Nous protestons, mais on déchaine contre nous tant d'abominations qu'à Rome il est encore admis qu'il ne vaut pas la peine de nous écouter. Mais Dieu ne permettra pas long-

temps que l'iniquité, se donnant des airs de saint, triomphe toujours devant le plus auguste tribunal du monde catholique.

Deux Evêques, Mgr. Taschereau et Mgr. Fabre, permettent que la Sacrée Congrégation de la Propagande soit ainsi trompée. De plus, ils se servent de leur autorité pour forcer les bons catholiques de la Province de Québec à abandonner leurs croyances religieuses inculquées et affermies par l'enseignement d'un saint Evêque, Mgr. Bourget, et d'un des Prélats les plus savants du monde, Mgr. Laflèche, et pour contraindre la raison se couvrant à Montréal de succès les plus glorieux à abdiquer ses droits et à se mettre en tutelle sous une institution qui ne fera pas autre chose que de lui enlever ses ressorts, de l'enchainer, de la tenir dans un état d'infériorité déplorable.

Lecteur, n'y a-t-il pas là un outrage abominable à la conscience de tous ceux qui s'attachent à la saine doctrine de l'Eglise ?

N'y a-t-il pas là aussi une violation des droits inhérents aux sciences naturelles ?

D'un côté, l'Ecole du libéralisme, de l'autre, l'Ecole de la saine doctrine catholique.

Laquelle des deux a le droit de nous imposer la soumission à son enseignement.

On dit qu'il faut toujours obéir à l'autorité religieuse. Je ne conteste pas cela.

Mais l'obéissance à cette autorité divine est un acte fait par des êtres intelligents. Or un être raisonnable n'accorde pas sans motif à une chose son assentiment ou son adhésion.

Si l'Ecole du libéralisme canadien avait assez d'audace pour tromper la Propagande au point de l'engager à ordonner aux catholiques du Canada de croire que le fleuve St. Laurent ne se couvre jamais de glace, l'hiver, il est évident que la soumission d'esprit imposée aux fidèles n'aurait plus alors sa raison d'être.

Eh bien ! la lèpre du libéralisme couvre une partie assez considérable du corps social canadien. Nous avons cette lèpre sous nos yeux d'une manière évidente, comme nous pouvons voir, l'hiver, la couche de glace qui se fait sur la surface libre des eaux du St. Laurent. Si les informations

données et reçues à Rome relativement à l'existence de cette lèpre, sont complètement fausses, et que l'autorité romaine commande à ceux qui s'opposent à l'extension de cette plaie sociale de la regarder comme une illusion, il est évident encore que la soumission d'esprit imposée aux catholiques n'a pas sa raison d'être, dans un cas semblable, à moins de l'assimiler à une affreuse captivité intellectuelle.

Nous donnons notre adhésion à tout ce que nous enseigne le ministère pastoral dans l'Eglise catholique. Cela ne veut pas dire que, si un Photius venait à bout de se mettre à la place de Mgr. Taschereau sur le siège archiépiscopal de Québec, nous serions tenus de l'accepter et de l'écouter.

Au neuvième siècle, l'Eglise d'Orient fut témoin de grands scandales dont s'étaient rendus coupables les Délégués Apostoliques que le Pape Saint Nicolas le Grand avait envoyés à Constantinople pour prendre des informations sur ce qui se passait entre le fourbe Photius et Saint Ignace. Corrompus par cet ambitieux, les légats du St. Siège prononcèrent contre Saint Ignace la sentence de déposition et mirent à sa place Photius dont la conduite était un monde de scandales et à qui on venait de conférer les ordres sacrés dans l'espace de six jours. Comme Dieu ne permet pas que le St. Siège soit toujours trompé, le Pape fut éclairé enfin sur la prévarication de ses Délégués, qui furent excommuniés. Quant à Photius, le Chef Visible de l'Eglise, vengeur de l'opprimé et gardien du droit, porta contre lui la sentence suivante : " Photius, du vivant de notre vénérable frère " Ignace, patriarche de Constantinople, a osé occuper son " siège, et *est entré dans le bercail comme un voleur ;* il a, " contre tout droit et toute justice, fait anathématiser et " déposer Ignace dans un conciliabule ; il a violé le droit des " gens pour corrompre les légats du Saint-Siège, et les a " obligés non seulement d'enfreindre mais de combattre ses " ordres ; il continue de persécuter l'Eglise, et ne cesse " d'exercer des traitements barbares contre notre frère " Ignace. C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout- " puissant, des Saints Apôtres Pierre et Paul, Photius est et " demeure privé de tout honneur sacerdotal. Quant à notre " frère Ignace, chassé de son siège par la violence de " l'empereur et la prévarication de nos légats, nous déclarons,

" au nom de Jésus-Christ, qu'il n'a jamais encouru la déposi-
" tion ni l'anathème, et nous le maintenons dans sa dignité
" et ses fonctions épiscopales."

Eh bien ! avant que le Pape fut éclairé, n'est-il pas raisonnable de se demander quelle était l'attitude des fidèles en présence de ces actes de l'autorité religieuse représentée dans différents membres de la hiérarchie ecclésiastique ?

Les chrétiens de Constantinople qui étaient témoins des vertus de St. Ignace, qui voyaient les jours de ce St. Patriarche en butte à tant de persécutions et de souffrances, qui avaient sous leurs yeux la méchanceté d'un grand nombre d'évêques de l'Eglise d'Orient et la prévarication des Délégués du St. Père, étaient-ils tenus d'obéir aux ordres de Photius et de tous les pasteurs qui le supportaient ? Pouvaient-ils fermer les yeux sur les vices de cet intrigant qui s'était fait donner les ordres sacrés en six jours contrairement aux canons, et sur les crimes des pasteurs de l'Eglise d'Orient et des réprésentants du Saint-Siège, qui ont participé aux actes iniques de Photius ?

Pouvaient-ils voir en St. Ignace un homme méchant, lorsque ce Saint Confesseur les éblouissait par l'éclat de ses vertus et de sa sainteté ?

Pourtant ils obéissaient. Les uns approuvaient l'orgueil et l'ambition de Photius et la corruption de tous ses partisans ; ils se soumettaient à toutes ses volontés, ils acceptaient les décisions d'un conciliabule odieux qui commit l'iniquité de déposer St. Ignace ; ils obéissaient, mais c'était plutôt aux hommes qu'à Dieu. Les autres s'attachèrent à l'enseignement de la vraie doctrine de l'Eglise et pratiquèrent les vertus indiquées par cet enseignement. Ils étaient soumis à l'Eglise, ne voulaient pas enfreindre les règles de sa morale, et obéissaient à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Les Papes peuvent donc être induits en erreur sur des questions de faits, ou bien ceux dont ils prennent conseil peuvent être trompés ou même se laisser corrompre. Si les représentants de l'autorité religieuse ne sont pas à l'abri des faiblesses et des chûtes de la nature humaine, il ne faut pas perdre de vue que le dogme et la morale demeurent toujours immuables en vertu de l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et que les catholiques doivent toujours

donner leur assentiment à la véritable doctrine de l'Eglise. Si nous sommes convaincus par l'évidence des faits que certains pasteurs s'égarent, il faut plus que jamais demeurer fermes sur le terrain de la véritable orthodoxie. Car il vaut mieux obéir à Dieu et à son Eglise en suivant sa sainte doctrine, qu'aux hommes aveuglés par les passions et les préjugés.

Il y a en Canada un Photius qui met le trouble dans l'Eglise. Ce Photius prend actuellement le nom de libéralisme. Il vient de se faire approuver à Rome, en se donnant pour tout autre que ce qu'il est. Il nous demande maintenant l'obéissance; Sans doute nous obéissons! En vertu de notre obéissance, nous repoussons le libéralisme, nous croyons que la presse libérale a semé parmi nous les principes des idées modernes, nous affirmons que Mgr. Bourget, Mgr. Laflèche et autres ont eu raison de soutenir les droits du clergé devant les prétentions audacieuses de la révolution ; nous restons convaincus que l'Université Laval professe une doctrine dangereuse relativement aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, et que cette institution est à Montréal comme une chaine qui tient les sciences naturelles dans l'esclavage..

Voilà notre conviction! Voilà notre obéissance. Ah oui, obéissons! Attachons-nous à notre clergé! Ses lumières, sa sagesse, sa prudence si admirable, sa modération si digne de respect, sa patience si constante, vont empêcher le pauvre peuple de tomber dans tous les écarts qui compromettent grandement Nos Seigneurs les évêques Taschereau et Fabre. Ce que ces deux dignitaires de l'Eglise canadienne viennent de faire par rapport à nos difficultés relatives à la question du libéralisme et à la question universitaire ne mérite pas notre adhésion, si l'évidence des faits nous met dans la conviction qu'ils se trompent et ont trompé la Propagande. Ceux qui pensent que les évêques partisans du libéralisme et de l'Université Laval sont dans la vérité, qu'ils les suivent. Pour nous, nous avons la conviction que l'autorité divine de l'Eglise est dans ce qui nous a été enseigné par Mgr. Bourget, Mgr. Laflèche et autres, sur le libéralisme, sur l'Université Laval et sur la nécessité d'avoir une Université catholique indépendante à Montréal.

Voilà la conviction que doivent avoir, en ces jours de misères, tous les catholiques demeurant dans la Province de Québec. C'est dans cette conviction que se trouve le salut de notre patrie menacée plus que jamais de la révolution. Si, par malheur, nous venions tous à croire que Mgr. Bourget et Mgr. Lafléche ont eu tort, la révolution n'ira pas loin sans précipiter notre pays dans la plus affreuse dissolution.

Il est donc du devoir de tout bon catholique et de tout bon citoyen de mettre en pratique ces paroles de Saint Athanase : "Celui qui a reçu de Dieu la force de discerner la vérité ne "doit pas s'attacher à des pasteurs ignorants qui défigurent " la doctrine."

Nous avons la foi. Mais notre foi, sous l'influence de la grâce divine, prend ses racines dans notre intelligence et notre volonté. C'est pourquoi en ces jours de confusion, nous nous tiendrons fermes sur le terrain de l'orthodoxie en faisant un légitime usage de notre raison. Nous allons établir qu'en conscience nous ne pouvons pas abandonner l'école de Mgr. Bourget et de Mgr. Laflèche, laquelle est pour nous la véritable interprète des oracles de l'Eglise, notre mère. Par là, nous contribuerons à éloigner les maux actuels qui mettent la religion en danger et accablent d'amertune notre belle patrie.

VII.

Le Cardinal Préfet de la Propagande, le 13 Septembre 1881, dit aux adeptes des idées franchement catholiques, en cette Province, que " ceux-là font mal qui, sans autre fonde- " ment, déclarent être condamné par l'Eglise un des partis " politiques du Canada, à savoir le parti appelé réformiste, " parti ci-devant chaudement appuyé même par quelques " évêques."

Le 13 Septembre 1881, le Cardinal Siméoni approuve l'établissement de la succursale de l'Université Laval à Montréal, et recommande aux catholiques de ce pays de se conformer au Décret de 1876.

De plus, dans le même document du 13 Septembre, il nous est prescrit relativement à la loi de l'influence indue, de ne rien faire désormais sans consulter le Saint-Siège.

Le Cardinal Siméoni, le 31 Décembre 1881, écrit à l'Archevêque de Québec pour l'informer que c'est la volonté expresse de Sa Sainteté que l'on observe rigoureusement ces décrets sur lesquels je viens d'attirer l'attention.

Le 27 Janvier 1882, le Métropolitain québecquois publie un mandement remarquable pour obliger les catholiques de cette Province à se soumettre à ces décrets considérés par Sa Grâce comme émanés de l'Autorité Suprême de l'Eglise.

Le 27 Janvier 1882, Sa Grandeur Mgr. Fabre écrit à M. Fred. Houde, rédacteur du Monde, une lettre lui ordonnant de désavouer un article que ce journaliste éminent et si franchement catholique vient de publier dans son journal sur tous ces ordres du Préfet de la Propagande.

Quelques jours après, le même évêque lance à son clergé une lettre circulaire lui imposant la soumission sous peine d'être puni sévèrement.

Lecteurs, je vous entends me dire : pourquoi alors ne pas obéir, et comment pouvez-vous nous affirmer qu'en ces actes de l'autorité religieuse Mgr. l'Archevêque de Québec et Mgr. de Montréal sont causes d'un outrage à la conscience catholique et d'une violation des droits de la raison humaine s'exerçant dans les limites de sa sphère ?

Je réponds à cette question, lecteurs.

L'humanité récèle dans ses profondeurs une grande voix qui, au moins formellement, fait toujours entendre le langage de la vérité, de la justice, de l'ordre. Quelle est cette voix qui nous éloigne du mal et nous attire au bien ? C'est la conscience. Voici comment Gratry nous la définit : "C'est "la voix de Dieu ; c'est Dieu présent partout, Dieu dans le- "quel nous sommes, dans lequel nous vivons. C'est Dieu "qui nous attire à lui, qui nous montre, pour nous éveiller, "les biens partiels, image de sa bonté, qui nous en détache "en même temps, pour nous mener à la réalité, et qui, nous "faisant sentir l'être meilleur que nous, nous donne le choix "entre l'égoisme et l'amour, et nous pose ainsi, à chaque "heure, la question de la vie morale et son épreuve."

Mais la concupiscence, principe de misères, de désordres, de mort, détourne quelquefois le vrai sens de ce que nous fait entendre cette voix divine, ou nous empêche de prendre dans son vrai sens ce conseil de Dieu en nous-même.

Plus les hommes s'éloignent des traditions prémitives et des rélévations divines, plus ils sont exposés, en pratique, tout en faisant acte de soumission à la voix de la conscience, à faire le mal pris pour le bien ou le bien pris pour le mal, et à accepter le faux pris pour le vrai, ou la vérité prise pour l'erreur.

Les paiens en sont l'exemple. Plus les hommes adhèrent aux vérités revélées, moins ils sont portés à entendre dans des sens contraires la voie de Dieu ou de la conscience. Les juifs, les chrétiens, et spécialement les chrétiens catholiques, fournissent à notre jugement une preuve de ce que j'avance. De plus, je dis que pour nous catholiques romains, qui sommes immédiatement en rapport avec les sources divines de la vérité et du bien, il est bien difficile de ne pas avoir une conscience droite en toute chose ou de ne pas entendre dans le vrai sens tout ce que dicte au fond de l'âme la conscience ou la voix de Dieu.

Mais n'ai-je pas dit que le sens catholique est rare au milieu de nous ? Cela est vrai malheureusement. C'est que l'ignorance, la paresse à s'instruire, le manque d'attention à l'enseignement des pasteurs et de tous ceux qui sont chargés de donner l'éducation franchement chrétienne, les préjugés enracinés, l'aveuglement des passions, les doctrines séduisantes de l'erreur se couvrant du manteau de la vérité, faussent souvent la conscience des catholiques.

Ainsi la conscience, c'est la voix de Dieu qui nous parle, et cette voix est comprise d'autant plus exactement que l'homme est plus en rapport avec la vérité catholique.

Le meilleur ami donc que nous puissions avoir sur la terre est une conscience formée à l'école du Christ, l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

Cette conscience est nous-mêmes revêtus du Christ dans le Baptême, vivants dans le Christ par sa grâce, attirés par le Christ nous parlant par la bouche des pasteurs et nous éclairant par leurs enseignements et leurs exemples.

Je conclus de là qu'il importe à tout catholique de s'opposer à ce qui peut nuire à la liberté de son esprit dans la foi, et d'écarter de lui tout ce qui convertirait en abus sa soumission à la discipline de l'Eglise.

Ce n'est pas le temps ici d'analyser toutes les influences contraires à cette liberté et à cette soumission chez les catholiques.

Dans les temps modernes, il y a un mal qui résume toutes ces mauvaises influences.

C'est le libéralisme.

Ce mal contemporain a séduit les libéraux du Canada, qui appartiennent à la religion catholique, de plus, l'Université Laval, Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et Sa Grandeur Mgr. Fabre, qui sont venus à bout de faire accepter par le Préfet de la Propagande les informations les plus fausses sur les conditions d'existence du libéralisme, en Canada, et sur le prétendu droit de l'Université Laval d'établir une succursale. On presse le Cardinal Siméoni de communiquer au Pape ses impressions sur le mal qui nous dévore. Ce Cardinal, informé contrairement à la vérité, croit que nous avons le mal imaginaire. Il le dit au Souverain Pontif. Se basant sur cette croyance, il adresse au Métropolitain de cette Province des décrets qui nous défendent de lutter contre le mal révolutionnaire dont les progrès nous alarment de plus en plus, et contre l'extension illégale de l'Université Laval, dont la succursale à Montréal abat le vol de l'esprit. La soumission imposée aux Catholiques a-t-elle ici sa raison d'être ?

S'il s'agissait d'une question de foi, il faudrait obéir malgré que l'évidence du contraire à nos yeux nous porterait à penser que le vrai se trouve de notre côté.

S'il s'agissait du libéralisme discuté comme doctrine, il serait encore nécessaire d'accepter les décisions romaines, bien que ces décisions offusqueraient notre manière de voir.

Mais le libéralisme canadien vient d'être discuté à Rome comme question de fait.

Les décisions romaines, par rapport au libéralisme canadien et à l'Université Laval, ont trait à des faits seulement.

Ces décisions reposent sur ce qu'il y a de plus contraire à la vérité. Cela est d'une évidence qui perce, par son éclat, les yeux de tous ceux qui, en ce pays, veulent regarder comme il faut.

Sommes-nous tenus d'obéir, maintenant?

L'histoire nous dit qu'à la fin du quatorzième et au commencement du quinzième, il y eût un grand schisme en Occident. Il y avait des Papes à Avignon, et Rome avait les siens. Ces Papes se lançaient mutuellement des anathêmes. Durant ce schisme, les chrétiens étaient divisés en deux obédiences : les uns obéissaient aux Papes d'Avignon, les autres aux Papes de Rome. Il est vrai que eette obéissance soit aux Papes illégitimes ou aux Papes légitimes a produit des Saints, tant d'un côté comme de l'autre. Mais cela n'empêche pas de penser et de croire que les chrétiens attachés aux Papes d'Avignon regardaient leurs frères obéissant aux Papes de Rome comme n'appartenant pas aux successeurs légitimes de Pierre, et que les chrétiens romains faisaient de même par rapport à leurs frères d'Avignon.

Les chrétiens d'alors étaient-ils responsables de ces dissendences entre les représentants de l'autorité religieuse ? Non. Ils s'attachaient à la doctrine sainte de l'Eglise et pratiquaient les vertus qu'elle commande. Voilà pourquoi ce schisme n'affectait nullement le lien moral qui constitue l'unité chez les chrétiens catholiques.

Ces chrétiens se trouvaient en présence de deux Papes. Ils écoutaient celui que leur conscience leur disait d'écouter.

Quant à nous, ce ne sont pas les Papes de Rome ni les Papes d'Avignon qui nous demandent l'obéissance. C'est, d'un côté, le libéralisme qui est parvenu à tromper le Préfet de la Propagande au point de le forcer à nous ordonner de regarder comme une illusion les atteintes portées par ce mal moderne à la vie politique, à la vie sociale, à la vie religieuse du peuple canadien. C'est, d'un autre côté, la sainte doctrine de l'Eglise et les droits inviolables de la raison humaine dans ses frontières.

Notre condition est pire que celle dans laquelle étaient les chrétiens du grand schisme d'Occident. Ils avaient à choisir entre des Papes qui d'ailleurs étaient aussi bons les uns que les autres.

Mais les bons catholiques de ce pays sont convaincus que Rome a été trompée par les représentants du libéralisme canadien qui ont plaidé devant la Propagande, et ils savent à quoi s'en tenir.

Ils comprennent qu'ils n'ont pas à choisir, malgré les foudres du libéralisme triomphant en Canada. Ils obéissent, c'est-à-dire qu'ils adhèrent plus que jamais à la doctrine de Mgr. Bourget et de Mgr. Laflèche, laquelle est la véritable doctrine de l'Eglise.

Ce n'est pas de notre faute si l'autorité religieuse se divise. Qu'on laisse au moins aux bons catholiques de cette Province leur qualité d'êtres intelligents. Car sans cette qualité, la foi à ce que croit et enseigne l'Eglise et la soumission à la discipline de cette bonne mère, seraient absolument impossibles.

VIII.

Je ne désobéis pas en écrivant et en publiant cet ouvrage. Mes lecteurs ne désobéissent pas en le lisant.

Au dix-septième siècle, lorsque Galilée lançait l'astronomie dans des voies nouvelles, on l'a accusé d'être en contradiction avec le récit biblique. On l'a excommunié ; on a ordonné aux fidèles de ne pas avoir de communication avec lui ; on le plongea dans de sombres cachots, et il fut contraint d'abjurer à genoux ses doctrines. Tout cela était le fait de théologiens, prêtres, évêques et même cardinaux.

Pourtant Galilée avait raison. Sa vaste intelligence avait enrichi la science des plus belles conquêtes. Mais l'autorité infaillible, sachant toujours respecter la frontière du domaine propre de la raison humaine, n'a jamais repoussé les données scientifiques de Galilée. Néanmoins les représentants de l'autorité religieuse, qui croyaient voir une contradiction entre la science de Galilée et les Saintes-Ecritures, ont publié des lettres et mandements pour obliger les chrétiens d'alors à repousser les doctrines de ce grand savant. Ceux qui comprenaient que le père de l'astronomie moderne était dans le vrai, exerçait sa raison dans un ordre de choses appartenant exclusivement au domaine de l'intelligence, se trouvait bien loin de choquer quoi que ce soit dans la Bible, ceux-là, dis-je, étaient-ils tenus de ne pas regarder comme injustes et comme criminelles tous les épreuves dont on accablait cet illustre astronome ?

Ils obéissaient ; ils donnaient leur adhésion à cet enseignement de l'Eglise qui dit de respecter les frontières du domaine de l'intelligence. Ils ne pouvaient s'empêcher de voir en les persécuteurs de Galilée des violateurs des droits de la conscience et de la pensée.

Eh bien ! nous faisons de même par rapport aux représentants de l'autorité religieuse qui veulent quand même le triomphe du libéralisme canadien.

Ce libéralisme est comme un voleur qui nous enlève tout ce que nous avons de plus précieux. Il va à Rome et affirme qu'il n'est pas un voleur et qu'il est bon garçon ; il a recours à l'hypocrisie et au mensonge pour établir son affirmation. La Propagande se laisse surprendre, comme la chose est arrivée quelquefois dans tous les temps et arrive encore aujourd'hui sans que pour cela l'autorité de cette Congrégation soit diminuée, et, en vertu d'un jugement ainsi obtenu, on nous impose le silence et l'ordre de demeurer inactifs, à nous qui sommes volés !

Nous sommes sur le terrain de la saine doctrine de l'Eglise ; nous voulons que les droits de la pensée soient respectés. Personne ne peut nous forcer à abandonner ce terrain et à fouler aux pieds ces droits.

Nous avons la conviction que deux représentants de l'autorité religieuse en Canada, Mgr. l'Archevêque de Québec et Mgr. l'Evêque de Montréal, prennent tous les moyens, en vue de favoriser le libéralisme et l'Université Laval, de nous faire sortir de ce terrain et de nous contraindre à méconnaître ces droits.

Pouvons-nous faire autre chose que de nous dire les uns aux autres de serrer les rangs pour resister à ceux qui viennent nous causer du mal.

Je regrette beaucoup d'avoir été dans la nécessité de mettre en évidence les personnes vénérables de Mgr. l'Archevêque de Québec et de Mgr. l'Evêque de Montréal.

Mais il m'a fallu mentionner les noms de ceux qui sont causes du mal dont nous souffrons aujourd'hui.

Maintenant, lecteurs, il ne faut pas nous contenter de toutes ces considérations sur le mal dont nous sommes atteints.

Le libéralisme est sur le point d étendre sa domination sur notre pays ; dans quelques instants, il sera maître de nous, si nous ne redoublons de courage et d'attention.

Levons-nous donc et allons sur le sommet de la véritable doctrine de l'Eglise, allons sur le roc immuable de l'infaillibilité de l'enseignement de l'Eglise, allons sur les hauteurs des droits de la raison humaine. Allons tous sur ces hauteurs et là nous serons invincibles.

Tous ensembles, cherchons la route qui nous mène sur ces places élevées et imprenables ; voyons si à la clarté de la démonstration des six propositions suivantes, nous pourrions y arriver.

Dans autant de brochures, nous nous avancerons guidés par la démonstration de ces six propositions.

1o. Nous ne désobéissons pas en prenant les moyens de rester sur le terrain de l'orthodoxie catholique et de revendiquer les droits méconnus de l'intelligence.

2o. Le libéralisme professé par le parti libéral canadien est le libéralisme condamné par l'Eglise. Pour le prouver, nous déterminerons les notes, les marques, les caractères du libéralisme considéré en lui-même, ensuite nous verrons si ces notes, ces marques, ces caractères sont identiques avec les principes et les actes du parti libéral canadien.

3o. Le libéralisme canadien n'est pas maître de la politique comme le libéralisme européen.

4o. M. L. O. David, rédacteur de la *Tribune*, ne peut pas avec droit nous accuser de libéralisme, comme lui et le parti libéral canadien l'ont été.

5o. L'Université Laval abat le vol de l'esprit a Montréal.

6. Les protestants n'ont pas raison de se scandaliser de nos luttes actuelles.

Je lisais dans un livre très-intéressant " qu'un journal " doit êrte en même temps une œuvre de guerre et une " œuvre de paix."

Tel est le travail que je viens d'entreprendre. Je combats l'erreur ; je veux que la vérité triomphe. C'est un devoir et un honneur de servir la cause du bien.

Je ne crains pas ceux qui s'irriteront contre ma franchise. Je ne reculerai pas devant les obstacles que la malice hu-

maine peut me susciter, et je continuerai mon œuvre comme si tout le monde me donnait son approbation.

J'avertis le lecteur que je n'ai pas le temps de m'occuper de la forme de cette ouvrage.

Le lecteur sera indulgent. S'il voit des fautes contre le style et même contre la grammaire, je le prie de ne pas m'en tenir compte et de les laisser aux soins du chroniqueur de "La Patrie."

Ce chroniqueur est un esprit léger; il veut amuser le public, et il ne voit pas que ce public rit à ses dépens.

Des hommes superficiels comme cela sont malheureusement très nombreux.

Mais le philosophe les juge suivant leur valeur.

Si ces personnes, qui visent à faire de l'esprit, obtiennent quelquefois du succès auprès de la foule ignorante, le savant ou le penseur sérieux, n'en est nullement affecté, quand bien même il serait l'objet de leurs insultes.

L'œuvre que j'entreprends m'entraine dans de grandes dépenses.

Je demande à tous ceux qui liront cette première partie de mon ouvrage de bien vouloir m'accorder chacun une souscription d'une piastre pour me permettre de rencontrer le cout d'impression des brochures subséquentes. Ces brochures seront envoyées *gratis* à tous ceux qui voudront bien m'aider.

On adressera au No. 119 rue Ste. Marie, Montréal, pour souscription ou pour information.

Si on me donne beaucoup d'encouragement, je publierai tous ces documents qui prouvent péremptoirement que le parti libéral canadien ne peut pas se concilier avec une conscience qui a le véritable sens catholique.

Je ferai de même par rapport à la question de la succursale de l'Université Laval, à Montréal.

Unissons-nous tous ensemble pour combattre un mal public. Anéantissons le libéralisme !

Faisons le bien, ne soyons pas lâches comme les libéraux.

N'ayons pas peur de nos ennemis.

Ils appellent le progrès, et ils mènent à la ruine ceux qui les suivent.

Nous voulons le progrès, mais nous ne tuons pas la liberté pour le réaliser.

Ils séduisent le peuple par de grands mots, et ils le font mourir de faim.

Nous aimons que le peuple soit établi dans l'intégrité de ses droits, et il se voit prospère et heureux lorsqu'il marche dans notre voie ;

La voie des libéraux parait entourée de fleurs, et si on les suit on ne tarde pas de s'apercevoir qu'ils s'avancent dans un chemin qui conduit à la mort.

Nous restons avec Celui qui à dit : je suis la voie, la vie et la vérité.

Nous marchons avec le Christ et ceux qui viennent avec nous ne sont pas dans les ténèbres.

Lecteurs, je vous dis au revoir.

Dans une couple de semaines, nous aurons le plaisir de nous rencontrer encore, espérant que nous serons toujours bons amis.

A SUIVRE.